

Publication externe de poste vacant

50226101

Job Posting Title

PROGRAMME DES ASSOCIÉS JURIDIQUES

Date de début

09.05.2017

End Date

09.06.2017

Code de référence

OLC.AA.01.04

Désignation de la fonction

THE LEGAL ASSOCIATES PROGRAMME

Organization

I. Description générale du contexte

1. La Commission de l'Union africaine (Commission de l'UA) lance un appel à candidatures pour son Programme des associés légaux (PAL). Le programme est une initiative de renforcement des capacités extrêmement compétitive du Bureau du Conseiller juridique. Les associés juridiques, une fois recrutés, feront partie du Bureau du Conseiller juridique de la Commission de l'UA pour une période de 1 an à compter de leur entrée en fonction.
2. Le programme PAL a pour objectif fondamental de fournir et inculquer une expertise juridique professionnelle aux jeunes avocats africains dans le domaine du droit international et de l'intégration africaine que l'on retrouve dans les idéaux, les programmes et les activités de la Commission de l'UA, ainsi que dans les autres organes, agences spécialisées et institutions de l'Union africaine. L'objectif primordial du PAL est de souligner l'importance du droit dans le développement et de former la prochaine génération de juristes africains qui sont en mesure de comprendre les positions africaines communes relatives à la justice et de fournir un service juridique professionnel aussi bien à la Commission de l'UA, aux Communautés économiques régionales (CER) et aux différents États membres.
3. Les conseillers juridiques devraient prodiguer des conseils juridiques professionnels, entreprendre des recherches juridiques, effectuer des analyses juridiques comparatives, rédiger des documents juridiques et fournir un soutien juridique aux projets et programmes en cours au sein de la Commission de l'UA, des autres organes, agences spécialisées et institutions de l'Union africaine.
4. Le programme assurera une représentation équitable des hommes et des femmes, par conséquent le groupe des associés juridiques sera composé de jeunes femmes et hommes exceptionnels.

Exigences

II. Critères d'éligibilité

5. Les candidats souhaitant postuler au programme des associés juridiques DOIVENT satisfaire aux exigences suivantes :

- i. Être ressortissant d'un État membre de l'Union africaine ;
- ii. Être titulaire d'un Master en droit issu d'une université reconnue ; La priorité sera accordée aux candidats possédant une expertise en droit procédural, droit commercial international, droit de la propriété intellectuelle, droit maritime international, droit commercial international ou droit pénal international, en particulier les mécanismes de justice internationale, la réparation et autres recours pour les victimes de violations des droits de l'homme ;
- iii. Avoir une expérience juridique pertinente d'au moins 1 an ;
- iv. Avoir entre 25 et 30 ans ;
- v. Maîtriser au moins une des langues de travail de l'Union africaine ; Une connaissance pratique des combinaisons linguistiques arabe/anglais, français/anglais ou portugais/anglais serait un atout ;
- vi. L'accès à la profession d'avocat dans un des États membres de l'Union africaine serait un atout.

III. Compétences

6. Les candidats souhaitant postuler au Programme des associés juridiques doivent faire montre de manière satisfaisante d'une grande passion pour le développement de l'Afrique. En outre, chaque candidat doit avoir les compétences suivantes :

- i. Connaissance du cadre juridique de l'UA, des politiques et procédures de l'UA et capacité à les mettre en application de manière correcte et systématique ;
- ii. Passionné du projet d'intégration africaine dans le cadre de la vision et de la mission de l'Union africaine ;
- iii. Faire preuve d'une indépendance professionnelle et d'une maturité suffisantes ; Être en mesure d'exercer de manière objective leurs fonctions d'associés juridiques, avec la discrétion et la sensibilité nécessaires pour travailler dans un contexte multiculturel ;
- iv. Faire preuve d'une connaissance juridique approfondie avec une aptitude à mener des travaux de recherche approfondie et à rédiger des documents juridiques sous une supervision limitée ;
- v. Capacité à analyser de manière critique les problèmes ou les situations juridiques et fournir des solutions concrètes avec une supervision limitée ;
- vi. Capacité à travailler au sein d'une équipe et à contribuer de manière productive à l'ensemble des activités et des réalisations du Bureau du Conseiller juridique ;
- vii. Solides compétences en matière de communication et excellentes aptitudes à présenter des informations de manière claire et concise.

IV. Allocation et autres dépenses

7. Les associés juridiques recevront une allocation raisonnable qui couvrira les frais de subsistance, le logement et l'assurance maladie à Addis-Abeba.

8. Les associés juridiques ont également droit à un billet d'avion aller-retour en classe économique entre leurs pays de résidence et Addis-Abeba.

V. Comment soumettre sa candidature

9. Le programme des associés juridiques recrute à la suite d'un processus de sélection très compétitif. Les candidats doivent soumettre en ligne leurs candidatures à l'adresse <http://www.aucareers.org> pas plus tard que 9 Juin 2017.

10. Seuls les candidats présélectionnés feront l'objet d'une notification.

VI. Date limite de dépôt des dossiers de candidature :

11. La date limite de soumission des dossiers de candidature est fixée à un mois après la date de publication de cet appel à candidatures. Les dossiers de candidature reçus après minuit (heure d'Addis-Abeba) de la date limite ne seront PAS admissibles.

VII. Entretien et notification de décision

12. La sélection se fera sur la base d'une épreuve écrite et d'un entretien. Les entretiens seront menés par Skype ou par visioconférence et seuls les candidats retenus seront avisés.

Type de contrat

Court terme

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquarters